

Jacques BONTE

De: Méribel <meribel.golf@gmail.com>
Envoyé: vendredi 9 mars 2018 15:46
À: jacques.bonte@wanadoo.fr
Objet: TR: NEWSLETTER Mars 2018 : Résidence du Golf AG du 29 mars 2018

Madame, Monsieur,

Vous venez de recevoir la convocation à l'assemblée générale de nos SCI de la Résidence du Golf à Méribel.

Chaque année, nous avons du mal à atteindre le quorum.

De plus, votre conseil de surveillance a beaucoup de problèmes avec la gérance, ClubHotel-Multivacances, qui fait moins que le minimum, ne respecte pas la convention d'honoraires que nous avons signée et refuse les pénalités prévues.

A part la comptabilité bien suivie par les services d'Annecy en liaison constante avec les membres du conseil de surveillance, tout le reste de la gestion de la résidence repose sur la qualité des rapports que nous entretenons avec DOC ENTRETIEN (Fabian), chargé de l'accueil et de la maintenance.

Pour cette raison, nous ne voterons pas le quitus à la gérance pour l'exercice 2016/2017 et l'exercice 2017/2018 ne se présente pas mieux.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser vos pouvoirs à Gérard BARDIN et à moi-même, ou tout autre membre du conseil de surveillance, si vous ne pouvez présent à cette assemblée.

Je vous remercie de votre confiance et j'attends vos remarques et suggestions constructives.

Cordialement

Jacques BONTE
Président du Conseil de Surveillance de la SCI GOLF 2
Membre du Conseil de Surveillance de la SCI GOLF 1